MAITRES D'OUVRAGE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

EPPGHV
211, Avenue Jean Jaurès - 75935 PARIS Cedex 19

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS

CNSMDP
209 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris

MAINTENANCE ET TRAVAUX SUR LES RESEAUX HUMIDES, LES EQUIPEMENTS ET LES INSTALLATIONS TECHNIQUES ASSOCIES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U.)

LOT 1 – RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

2026MDEA0205/01

ARTICLE I - TAUX HORAIRE DU PERSONNEL

Les prix unitaires de ce paragraphe s'entendent en €uros hors taxes.

N° de Prix	Désignation des Travaux, Ouvrages et Fourniture		Prix €uros HT ou taux %
101	**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL SUR SITE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel travaillant sur le site, compris déplacement - l'outillage et le matériel électroportatif courant, - les petites fournitures et consommables usuels d'un prix unitaire ≤ 20,00 € HT, - le véhicule, de PTAC < 3.5 T, de transport du personnel, du matériel et/ou de matériaux.		
01	- Chef d'équipe	L'HEURE :	
02	- Technicien de maintenance et d'exploitation	L'HEURE :	
03	- Agent technique	L'HEURE :	
04	- Electromécanicien	L'HEURE :	
05	- Programmateur informatique et automates	L'HEURE :	
102	**MAJORATIONS APPLICABLES AUX PRIX 101.01 A 101.05 :** - majorations pour intervention du personnel hors jours et heures ouvrés (majorations non cumulables entre elles) ;		
01	- Intervention les jours ouvrés de 6 h à 8 h et de 17 h à 22 h	POURCENTAGE :	%
02	- Intervention de 22 h à 6 h	POURCENTAGE :	%
03	- Intervention le samedi	POURCENTAGE :	%
04	- Intervention le dimanche et jour férié	POURCENTAGE :	%
103	**ASTREINTE :** - rémunération d'une équipe d'astreinte, disposant du matériel et des consommables usuels, pour une intervention à caractère urgent, hors jours et heures ouvrés (sur appel téléphonique puis confirmation écrite).		
01	- Déplacement de l'astreinte	Forfait :	
02	- Intervention de l'équipe d'astreinte sur le site	L'HEURE :	

ARTICLE II - DIVERSES PRESTATIONS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Les prix unitaires de ce paragraphe s'entendent en €uros hors taxes.

N° de Prix	Désignation des Travaux, Ouvrages et Fourniture	Prix en € HT
201	**DESINFECTION DE CONDUITE D'EAU POTABLE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - le produit de désinfection, - le matériel d'injection, - le rinçage et la mise en service de la conduite, - l'analyse d'eau type D1 (cf. prix n°202.02).	
01	- Conduite d'eau potable diam. < 80 mm — L'UNITE :	
02	- Conduite d'eau potable diam. > 80 mm — L'UNITE :	
202	**ANALYSE D'EAU POTABLE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - la stérilisation du point de prélèvement, - la collecte d'un échantillon d'eau potable en flaconnage stérile, - le transport de l'échantillon jusqu'au laboratoire agrée, - l'analyse de l'échantillon sur les paramètres demandés et l'émission d'un rapport.	
01	- Fourniture de flaconnage stérile — L'UNITE :	
02	- Analyse de type D1 au sens de l'arrêté du 21 janvier 2010 — L'UNITE :	
03	- Analyse de type D2 au sens de l'arrêté du 21 janvier 2010 — L'UNITE :	
04	- Analyse du paramètre FER — L'UNITE :	
05	- Analyse du paramètre TURBIDITE — L'UNITE :	
203	**RECHERCHE DE FUITE SUR RESEAU D'EAU COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - le matériel de corrélation et/ou d'écoute, - la localisation de la fuite, - l'émission d'un rapport commenté.	
01	- Prestation de recherche de fuite d'une durée de 2 heures — L'UNITE :	
02	- Prestation de recherche de fuite d'une durée d'une demi-journée — L'UNITE :	
03	- Prestation de recherche de fuite d'une durée d'une journée — L'UNITE :	

ARTICLE III - DIVERSES PRESTATIONS SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les prix unitaires de ce paragraphe s'entendent en €uros hors taxes.

N° de Prix	Désignation des Travaux, Ouvrages et Fourniture	Prix en € HT
301	**DIAGNOSTIC ET INSPECTION DE CANALISATIONS PAR CAMERA :** - la rémunération du personnel qualifié, - le matériel d'inspection par caméra, - l'inspection de conduite d'assainissement d'un diamètre supérieur à 150 mm, - l'émission d'un rapport commenté.	
01	- Prestation d'inspection vidéo d'une durée de 2 heures — L'UNITE :	
02	- Prestation d'inspection vidéo d'une durée d'une demi-journée — L'UNITE :	
03	- Prestation d'inspection vidéo d'une durée d'une journée — L'UNITE :	
302	**ANALYSE D'EAUX USEES COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - la fourniture et la pose d'un échantillonneur, sa collecte après 24h, - le transport de l'échantillon jusqu'au laboratoire agrée, - l'analyse de l'échantillon sur les paramètres demandés et l'émission d'un rapport.	
01	- Analyse des paramètres suivants : Azote global, DBO5, DCO, Substances extractibles à l'hexane, MES, Détergents, pH et température relevée à la mesure du pH, Phosphore total — L'UNITE :	
02	- Analyse des paramètres suivants : Détergents AOX (organo Halogénés adsorbables) OHV (organo Halogénés volatils) Azote global DBO5 DCO Aluminium Cadmium Chrome VI TriHaloMéthane (THM) Chrome total BTEX Nickel Cuivre Fer Plomb Zinc Hydrocarbures totaux (C10 > C40) Hydrocarbures (C5 > C11) Indice phénol Substances extractibles à l'hexane (SEH) MES pH et température relevée à la mesure du pH Phosphore total Arsenic — L'UNITE :	

N° de Prix	Désignation des Travaux, Ouvrages et Fourniture		Prix en € HT
303	**PRESTATIONS DE CURAGE ET NETTOYAGE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - le matériel nécessaire au curage et à l'extraction des matières, - le nettoyage de la zone de travail, - l'évacuation et les frais de traitement des matières en décharges agréées.		
01	- Curage et débouchage d'un regard de dimension ≤ 60 cm de coté	L'UNITE :	
02	- Curage et débouchage d'un regard de dimension > 60 cm de coté	L'UNITE :	
03	- Curage et débouchage de caniveaux à grilles	LE METRE LINEAIRE :	
04	- Curage et débouchage de caniveaux à lèvres	LE METRE LINEAIRE :	
05	- Curage et nettoyage d'un poste de relevage	L'UNITE :	
06	- Curage et nettoyage d'un bac à graisse	L'UNITE :	
304	**INTERVENTION D'UN VEHICULE D'HYDRO-CURAGE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - l'amenée et le repli d'un véhicule spécialisé, - l'hydro-curage de canalisation et/ou regard engorgé, - le nettoyage de la zone de travail,		
01	- Prestation d'hydro-curage d'une durée de 2 heures	L'UNITE :	
02	- Prestation d'hydro-curage d'une durée d'une demi-journée	L'UNITE :	
03	- Prestation d'hydro-curage d'une durée d'une journée	L'UNITE :	
305	**INTERVENTION D'UN VEHICULE D'HYDRO-CURAGE ET DE POMPAGE COMPRENANT :** - la rémunération du personnel qualifié, - l'amenée et le repli d'un véhicule spécialisé, - l'hydro-curage et le pompage de canalisation et/ou regard engorgé, - le nettoyage de la zone de travail, - l'évacuation et les frais de traitement des matières en décharges agréées.		
01	- Prestation d'hydro-curage/pompage d'une durée de 2 heures	L'UNITE :	
02	- Prestation d'hydro-curage/pompage d'une durée d'une demi-journée	L'UNITE :	
03	- Prestation d'hydro-curage/pompage d'une durée d'une journée	L'UNITE :	

ARTICLE IV - TAUX MAJORATEURS POUR LES PRIX HORS BORDEREAU

Pour les pièces détachées, les prestations sous-traitées et les matériels loués, non prévus dans le BPU et le(s) catalogue(s) mentionnés plus haut, les taux majorateurs suivants sont appliqués sur les prix de vente net, en € H.T., du fournisseur, du sous-traitant ou du loueur de matériel.

Les taux unitaires de ce paragraphe s'entendent en pourcentage. Ils comprennent notamment des frais divers et marges commerciales du Titulaire (frais de gestion, frais de structure, bénéfices, frais de livraison, de stockage et de manutention, …).

Les pièces détachées, les prestations sous-traitées et les matériels loués, d'un prix unitaire supérieur ou égal à 150 € HT, doivent être justifiés sur présentation de la facture hors taxes du fournisseur, du sous-traitant ou du loueur.

N° de Prix	Désignation des Travaux, Ouvrages et Fourniture		Taux applicable
401	**TAUX MAJORATEUR SUR PIECES DETACHEES HORS BORDEREAU ET HORS CATALOGUES**		
01	- Taux majorateur sur les pièces détachées d'un prix unitaire inférieur ou égal à 149.99 € HT	POURCENTAGE :	
02	- Taux majorateur sur les pièces détachées d'un prix unitaire compris entre 150.00 € HT et 999.99 € HT	POURCENTAGE :	
03	- Taux majorateur sur les pièces détachées d'un prix unitaire supérieur ou égal à 1000.00 € HT	POURCENTAGE :	
402	**TAUX MAJORATEUR POUR INTERVENTION D'UN SOUS-TRAITANT**		
01	- Taux majorateur sur les prestations sous-traitées d'un montant inférieur ou égal à 1 999.99 € HT	POURCENTAGE :	
02	- Taux majorateur sur les prestations sous-traitées d'un montant supérieur ou égal à 2 000.00 € HT	POURCENTAGE :	
403	**TAUX MAJORATEUR POUR LOCATION DE MATERIEL**		
01	- Taux majorateur sur les matériels loués d'un montant inférieur ou égal à 499.99 € HT	POURCENTAGE :	
02	- Taux majorateur sur les matériels loués d'un montant supérieur ou égal à 500.00 € HT	POURCENTAGE :	